

DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/055/7.1

Feuillet n° 060

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 31 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 24 Mars 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	50
Votants :	50
Pour :	50
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Patrick BONIN représente Patrick DELAUGEAS.

Excusés : Didier CLERJOUX donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Gérard MERCIER, Jacques MIGNOT, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Edmond Claude DELPY, Marc CHAPON, Mattia TRENTMONT, Jean-Michel LAGORSE, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

SECRÉTAIRE : M. Bertrand CAGNIART

OBJET : Adoption du budget 2021 du budget annexe ZAE des Fauries

Vu, les travaux de la commission des finances du 9 février 2021 et du 23 Mars 2021,

Vu, les travaux du bureau communautaire du 19 Mars 2021,

Vu, le débat d'orientations budgétaires 2021 et le rapport présenté

AR PREFECTURE

024-200041150-20210331-DE2021055BIS-DE
Regu le 23/04/2021

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le budget 2021 lequel peut se résumer comme suit

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1 089 046,35 €	658 389,10 €	
Restes à réaliser				
Affectation				
Prévisions de l'exercice	3 784 864,47 €	2 695 818,12 €	2 419 183,92 €	3 323 001,43 €
Totaux	3 784 864,47 €	3 784 864,47 €	3 077 573,02 €	3 323 001,43 €

- **DETERMINE** le niveau de vote : le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et par chapitre et opération en section d'investissement.
- **AUTORISE** le Président à signer tous actes et documents nécessaires à la mise en application de cette décision

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 08/04/2021

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20210331-DE2021055815-DE
Regu le 23/04/2021